

CONSEIL DE QUARTIER DU 2 MAI 2017
REVEIL MATIN / LYCEE / SENLIS
(Centre municipal George Sand)

Ouverture de la séance par Monsieur le Président du Conseil de quartier à 19h :

Gilles LEON-REY

Conseiller municipal délégué en charge de la sécurité

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER :

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE FORMULE :

Par petits groupes (10/12 personnes), les participants sont invités à réfléchir autour de 3 questions :

1. Quelle est l'identité de votre quartier ?
2. Quelle a été la mesure /décision la plus marquante pour le quartier au cours des trois dernières années ?
3. Quelle est votre attente principale pour le quartier pour les trois prochaines années ?

Chaque participant répond d'abord personnellement puis le groupe est invité à réagir sur ce que chacun a écrit. Un rapporteur est ensuite chargé de synthétiser et de présenter à l'ensemble du Conseil de quartier la réponse du groupe à chacune des questions.

En fin de réunion, un retour sur les doléances formulées lors du Conseil de quartier de l'automne 2016 est effectué.

I. IDENTITE DU QUARTIER

Les habitants mettent majoritairement en avant le fait que le quartier possède deux frontières clairement établies :

- Les bords de l'Yerres, à l'est, qui confèrent au quartier une dimension naturelle indéniable ;
- La RN 6, à l'ouest.

A cet égard, les habitants soulignent que la présence de nombreux axes routiers (RN 6, route de Corbeil, l'avenue Jean Jaurès) permet une sortie rapide de Montgeron mais génère de nombreuses nuisances liées à la circulation (bruit et pollution notamment).

De plus, la dynamique commerciale de la Zone d'activité Maurice Garin et la présence de nombreux équipements publics, tels que la Médiathèque, le lycée, la Maison de l'Environnement et la piscine sont signalées à de nombreuses reprises.

Enfin, le Moulin de Senlis témoigne du caractère historique du quartier, tandis que le sentiment d'habiter un environnement enclavé entre la RN6 et l'Yerres et pendant longtemps laissé à l'abandon, reste fort.

II. MESURE / DECISION MARQUANTE

L'amélioration de la propreté est unanimement saluée comme ayant marqué les trois dernières années, de même que la rénovation de la route de Corbeil et la végétalisation de ses abords.

La mise en sécurité des personnes qui résidaient dans le Moulin de Senlis est également fortement mentionnée.

III. ATTENTE PRINCIPALE

La poursuite du déploiement des caméras de vidéoprotection, pour un renforcement de la sécurité des habitants, est prioritairement attendue, ainsi que la rénovation du Moulin de Senlis.

L'accélération du déploiement de la fibre est aussi fortement souhaitée.

Enfin, la requalification des terrains déqualifiés de la route de Corbeil et des anciens locaux de France Télécom et de la route de Corbeil constituent des attentes certaines.

RETOUR SUR LES DOLEANCES DU PRECEDENT CONSEIL DE QUARTIER

Le stop surélevé (dos d'âne) de la rue Morin sera-t-il maintenu ?

- Engagement : Un bilan sera réalisé à l'issue de la période d'expérimentation.
- Suivi : L'expérimentation est concluante : le dispositif est donc maintenu.
Un aménagement similaire a également été mis en place dans la rue du Moulin de Senlis